

Conditions et informations concernant les tarifs appliqués

Le service de bus est un service personnalisé où l'élève inscrit est pris en charge à son domicile et reconduit chez lui dans des conditions d'encadrement optimal.

Le « **tarif normal** » est appliqué aux élèves qui s'inscrivent pour tous les allers et retours de la semaine (10 courses), soit pour tous les allers (5 courses) ou tous les retours (5 courses) de la semaine.

Les parents qui souhaitent opter pour un système de **réservation à la carte** verront le prix normal de la course majoré selon le barème ci-dessous.

Barème de majoration pour réservation à la carte (en pourcent du prix de la semaine complète) :

5 allers ou/et 5 retours par semaine	100%
4 allers ou/et 4 retours par semaine	90%
3 allers ou/et 3 retours par semaine	75%
2 allers ou/et 2 retours par semaine	60%
1 aller ou/et 1 retour par semaine	45%

exemple : Si vous habitez Denens et votre enfant prend le bus 5 matins et 3 après-midis, le calcul se fait de la manière suivante :

matins : $5 \times 14.75 = 73.75$
 après-midis : $(5 \times 14.75) \times 75\% = 55.30$
 soit un total de CHF 129.05 par semaine

Pour les destinations en dehors des zones habituellement desservies, un « **tarif spécial** » – à demander avant l'inscription – est appliqué en fonction du nombre d'élèves concernés et en fonction des coûts marginaux engendrés par de telles destinations.

L'inscription est prise au minimum pour un trimestre. Elle est reconduite tacitement, pour le trimestre suivant, sauf dénonciation par écrit, avant les vacances de Noël et de Pâques.

❖ Chaque changement, comme par exemple le lieu de prise en charge ou l'interlocuteur, doit obligatoirement être signifié par écrit.

!!! Veuillez, s'il vous plaît, lire attentivement les informations du présent document relatives aux tarifs et à l'inscription aux transports scolaires avant de compléter le formulaire !!! Nous vous informons que lorsque le réseau routier n'est pas praticable (ex : neige), nous annulons les tournées par soucis de sécurité pour vos enfants, sans remboursement. Nous vous rendons également attentifs au fait que le ramassage scolaire s'effectuera pour cette année du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 20 juin 2025.

